

Malte accueillera la 4^e Convention européenne sur le travail de jeunesse : Accélérer l'avenir du travail de jeunesse en Europe

La Vallette, Malte

27 février 2025

La 4^e édition de la Convention européenne sur le travail de jeunesse (EYWC), un événement marquant qui façonne l'avenir du travail de jeunesse en Europe, se tiendra à Malte du 27 au 30 mai 2025. Organisée tous les cinq ans depuis 2010, cette convention constitue une plateforme essentielle pour les travailleurs de jeunesse, les décideurs politiques et les chercheurs afin de faire progresser l'agenda européen du travail de jeunesse et de garantir que ce dernier soit reconnu comme un secteur vital dans la politique et la pratique.

Lors de l'événement médiatique qui s'est tenu aujourd'hui à La Valette pour présenter la conférence, il a été souligné que cette convention se concentrera sur l'accélération des progrès, de l'innovation et de l'excellence dans le travail de jeunesse en améliorant les normes, la reconnaissance et la qualité à travers l'Europe.

Organisée avec le soutien du [Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse](#), sous le thème « Youth Work Xcelerate », elle promouvra le travail de jeunesse en tant qu'outil clé pour l'autonomisation des jeunes, la promotion de l'inclusion et l'encouragement de la participation active. Elle établira également une feuille de route européenne pour améliorer l'efficacité du travail de jeunesse et assurer sa durabilité par le biais de politiques nationales et européennes.

Le **directeur de la démocratie du Conseil de l'Europe, Matjaž Gruden**, a souligné l'importance de cet événement pour l'élaboration des politiques qui guideront le travail de jeunesse à travers l'Europe. « *La Convention européenne sur le travail de jeunesse réunira en mai près de 500 experts, travailleurs de jeunesse et décideurs pour façonner l'avenir du travail de jeunesse. En octobre, les ministres européens responsables de la jeunesse se réuniront à Malte pour transformer ces discussions en actions concrètes, afin de garantir que le travail de jeunesse prospère en tant que pierre angulaire d'une démocratie florissante et résiliente en Europe* », a déclaré M. Gruden.

Dans un message vidéo, **Michael Teutsch, directeur par intérim pour la jeunesse, l'éducation et Erasmus+ à la direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne**, a souligné le rôle de la Convention dans l'élaboration des futures politiques de l'UE en faveur de la jeunesse. « *Mes collègues et moi-même préparons la prochaine stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et les programmes pour la jeunesse après 2027. Nous espérons que les résultats de cette Convention apporteront de nouvelles idées de la part de la communauté de pratique à ces processus.* »

Soulignant le rôle des initiatives menées par les jeunes, **Nina Grmuša, présidente du Conseil mixte sur la jeunesse du Conseil de l'Europe**, a déclaré : « *Le travail de jeunesse, en particulier le travail de jeunesse bénévole et mené par les jeunes, est inaliénable pour la pratique et le développement d'une culture démocratique. Nous sommes reconnaissants à Malte d'accueillir la 4^e Convention européenne sur le travail de jeunesse, qui constitue une étape clé dans le renforcement de sa qualité et de l'innovation et sa multiplication dans les États membres du Conseil de l'Europe. Les jeunes et leurs organisations doivent faire progresser la démocratie et les droits de l'homme.* »

Le secrétaire parlementaire à la jeunesse, à la recherche et à l'innovation, Keith Azzopardi Tanti, a souligné l'importance de cette convention pour façonner l'avenir du travail de jeunesse en Europe : « *Pendant trop longtemps, le travail de jeunesse a été sous-estimé, considéré comme bénévole, informel et secondaire par rapport aux stratégies d'éducation et d'emploi traditionnelles. Mais soyons clairs : le travail de jeunesse n'est pas un luxe, mais une nécessité. C'est le fondement sur lequel nous construisons une Europe plus forte et plus démocratique. Cette convention n'est pas qu'une série de discussions : c'est un appel à l'action, pour que le travail de jeunesse ne soit plus une réflexion après coup, mais un pilier de la démocratie, de la cohésion sociale et de l'innovation* ».

Cette convention servira de forum pour un dialogue et une action significatifs afin de **reconnaître le travail de jeunesse** comme partie intégrante des sociétés démocratiques, de le **valider** au-delà de l'éducation formelle, d'**assurer** un financement durable pour garantir son impact à long terme et de **donner** aux travailleurs de jeunesse les outils et la reconnaissance qu'ils méritent.

Malte s'est engagée de longue date en faveur du travail de jeunesse, avec des institutions telles que l'Aġenzija Żgħażaġħ (AZ) qui jouent un rôle crucial dans la mise en place de programmes et le soutien des jeunes. De même, l'Agence des programmes de l'Union européenne (EUPA) continue de faciliter les opportunités financées par l'UE qui renforcent le secteur du travail de jeunesse à Malte et au-delà.